



Communiqué de presse
5 mars 2025

Cyclone Garance

CCR estime le coût entre 160 M€ et 200 M€ pour le régime Cat Nat

La Réunion a été touchée par le cyclone Garance qui a traversé l'île du nord au sud les 27 et 28 février 2025. Au cours de la nuit, sa trajectoire s'est légèrement décalée vers l'est, ce qui a permis d'éviter les rafales les plus violentes sur la zone la plus peuplée de l'île, à savoir la côte ouest. Néanmoins, de lourds dégâts ont été causés par les vents violents et les forts cumuls de précipitations dans un temps court, entraînant des phénomènes de ruissellement intenses et des débordements de ravines.

CCR (Caisse centrale de réassurance) estime que le coût des événements pris en charge dans le cadre du régime Cat Nat s'élève entre 160 M€ et 200 M€ pour le marché de l'assurance soit environ 16 000 sinistres particuliers et professionnels assurés. Au moins 50 % du montant de ce coût estimé seront pris en charge par CCR dans le cadre du régime Cat Nat français.

Il est rappelé que le régime Cat Nat permet aux assureurs de bénéficier des couvertures de CCR contre les catastrophes naturelles, avec la garantie illimitée de l'Etat.

Ce chiffrage issu des capacités de modélisation de CCR ne comprend pas la sinistralité hors régime Cat Nat. Le coût estimé prend en compte les données dont nous disposons à ce jour. Il pourra être réévalué progressivement en fonction de l'actualisation des données.

A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'Etat et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contacts presse :

Charles VAN DEN BOOGAERDE – charles.vandenboogaerde@elabe.fr – 06 30 10 85 57

Irène DEDEYAN – irene.dedeyan@elabe.fr – 06 74 61 38 76

